



BAN PUBLIC L'Actualité des Agents de Statut Public



Les Elu-es SNU LR vous informent...

ZUS

Après avoir obtenu la reconnaissance en ZUS du Site d'Alès Claris (devenu depuis Alès Gardon), le **SNU** est heureux de vous annoncer, que c'est enfin le tour de **Nîmes St Césaire**. Cette reconnaissance ZUS permet aux collègues de Droit Public du Site concerné de percevoir une indemnité mensuelle et des déroulements de carrière spécifiques. La lutte pour l'obtention de cette reconnaissance pour Nîmes s'est faite grâce aux Réclamations faites en DP par le **SNU** depuis un an. Enfin, nous avons obtenu gain de cause et fait reconnaître que le taux de la DEFM ZUS de Nîmes St Césaire sur un an est de 25,1%. Ce taux permet ainsi de pouvoir constituer le dossier auprès de la Direction Générale.

Nous n'en oublions pas pour autant nos collègues de l'A2S de Béziers Capiscol, injustement écartés par la Direction Générale, de l'indemnité ZUS, tout comme nos collègues de Carcassonne (DT, Agence de Proximité et A2S) qui attendent une décision dans le même sens. Soyez sûrs de la détermination du **SNU** sur ces dossiers tant en région qu'au niveau National.

Promotion Régionale sur Place des Lauréats de la Sélection Interne de Conseiller Référent (Niveau III) et de Conseiller Chargé de Projet Emploi (Niveau IVA)

Comme les années précédentes, le **SNU** LR a été force de proposition auprès de notre Direction Régionale quant à la promotion de nos collègues lauréats des sélections internes de Niveau III et IVA - Filière Conseil. Le message a été reçu 5 sur 5 et TOUS nos collègues ont pu être promus sur Place en 2015 !

Site Internet Spécial Statut 2003

Pour le **SNU**, la défense des Droits des Agents de Droit Public est tout aussi importante que celle des Agents de Droit Privé et pas seulement en période électorale. Même si les Agents de Droit Public ne représentent plus que 10% des effectifs nationaux, le **SNU** continue et continuera à se battre pour TOUT le Personnel. Ainsi, le **SNU** a décidé de créer un site spécifique dédié aux Agents Publics et à leur statut que vous pouvez consulter en cliquant ici -> www.statut2003.fr

Montpellier, le Mardi 2 Juin 2015

Avec le SNU, faites respecter vos droits.

Le SNU continue par tous les moyens à défendre le Personnel sous Statut Public.